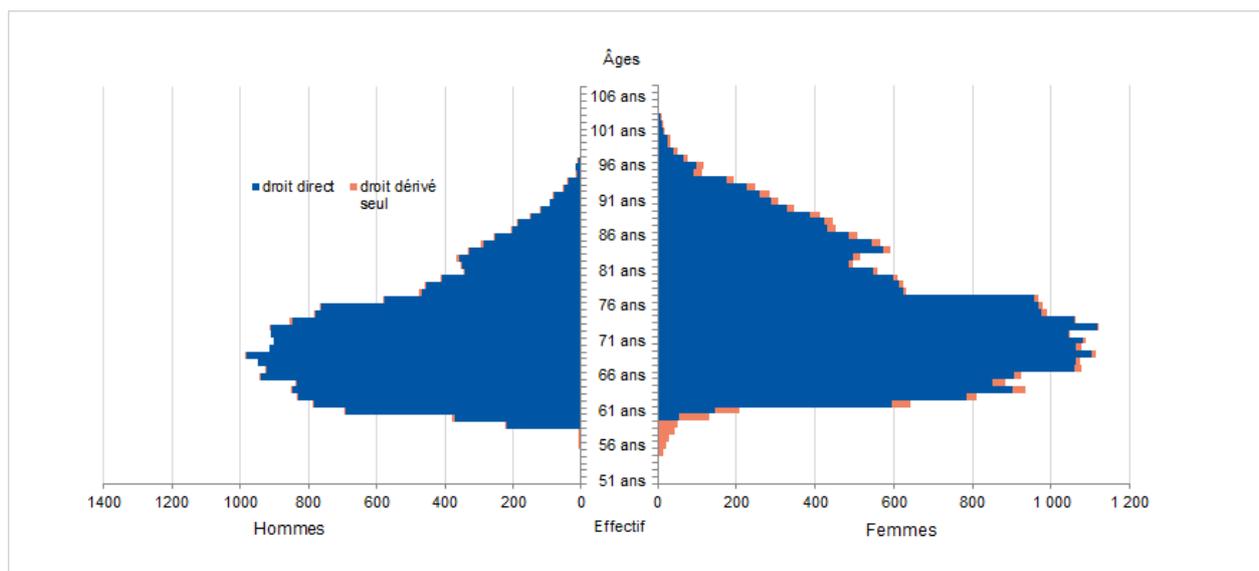


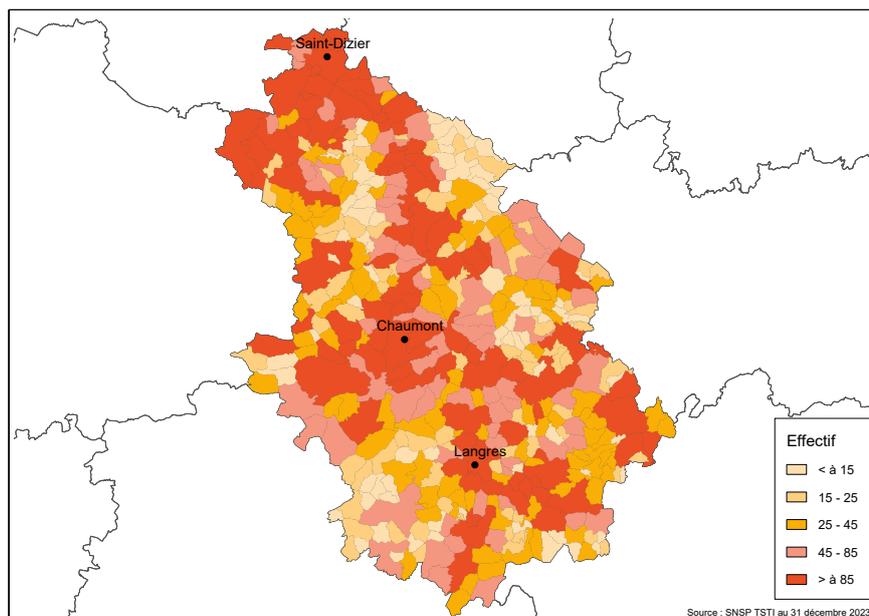
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	1 079	1 673	2 752
Droits directs (retraites personnelles)	942	1 063	2 005
Droits dérivés (retraites de réversion)	137	610	747
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	72	119	191
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	377	124	501
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,4 ans	62,9 ans
Droits dérivés	77,1 ans	73,5 ans	74,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 327	24 540	43 867
Retraités percevant un droit direct seul	18 338	16 794	35 132
Retraités percevant un droit dérivé seul	146	947	1 093
Retraités percevant les deux à la fois	843	6 799	7 642
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	2,7%	3,6%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 827	2 656	9 483
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	934 €	732 €	821 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,4%	49,2%	34,9%

## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Saint-Dizier</b>			
Nombre total de retraités	2 389	3 342	5 731
Retraités percevant un droit direct seul	2 267	2 109	4 376
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	139	147
Retraités percevant les deux à la fois	114	1 094	1 208
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	5,9%	6,5%	6,2%
<b>Chaumont</b>			
Nombre total de retraités	2 183	2 984	5 167
Retraités percevant un droit direct seul	2 089	2 092	4 181
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	107	113
Retraités percevant les deux à la fois	88	785	873
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	3,8%	4,5%	4,2%
<b>Langres</b>			
Nombre total de retraités	745	1 042	1 787
Retraités percevant un droit direct seul	712	720	1 432
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	36	42
Retraités percevant les deux à la fois	27	286	313
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	4,2%	5,3%	4,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".